

DELIBERATION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

AIDE JURIDICTIONNELLE LA MOBILISATION S'INTENSIFIE

Adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale du 23 octobre 2015

* *

Le Conseil national des barreaux, réuni en assemblée générale le 23 octobre 2015,

SALUE la mobilisation unitaire de l'ensemble de la profession.

S'INDIGNE des violences inacceptables subies par des avocats dans l'enceinte des Palais de Justice de Lille, Toulouse et Boulogne sur Mer, et dénonce l'emploi des forces de l'ordre contre des avocats.

APPELLE au respect de la robe, symbole d'une défense digne, libre et indépendante et demande aux pouvoirs publics de condamner avec la plus grande fermeté de telles violences.

RAPPELLE que l'aide juridictionnelle constitue un des fondements essentiels de la démocratie permettant l'accès de tous au droit et à la justice.

PREND ACTE de l'engagement de la garde des Sceaux de renoncer au projet d'impôt supplémentaire de 15 millions d'euros sur les avocats.

CONSTATE que le recul de la garde des Sceaux sur ce prélèvement ne répond pas à l'ensemble des revendications de la profession.

RAPPELLE que la rétribution des missions au titre de l'aide juridictionnelle n'a pas évolué depuis 2007.

EXIGE le retrait de la totalité de l'article 15 du projet de Loi de finances 2016 pour permettre la revalorisation de l'UV sans réduction des barèmes.

CONSTATE que les propositions de la garde des Sceaux ne constituent en aucun cas la grande réforme prétendue.

PREND ACTE de l'invitation faite par le cabinet de la garde des Sceaux de reprendre les discussions dès lundi 26 octobre 2015.

APPELLE à la grève nationale des audiences et des désignations et au retrait des conseils départementaux de l'accès au droit jusqu'au mercredi 28 octobre 2015 à 18 heures, date de convocation du bureau du Conseil national des barreaux.

APPELLE tous les avocats, réunis autour de leurs bâtonniers, à un rassemblement devant les Palais de Justice lundi 26 octobre 2015 à 14 heures pour donner connaissance de la présente délibération.

* *

Fait à Paris le 23 octobre 2015